

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 14 et 15 DECEMBRE 2015**Point 5 de l'ordre du jour****Vente de terrain à la société Gruyère Energie SA à Bulle**

Les entreprises Gruyère Energie SA (GESA) et Liebherr Machines Bulle SA ont élaboré un projet commun d'écologie industrielle dont le but est la valorisation de rejets thermiques, leur mise en réseau et le passage intégral aux énergies renouvelables.

L'entreprise Liebherr a pour objectif d'utiliser 100 % d'énergie renouvelable pour le chauffage de son site à Bulle. Ceci passe notamment par la réutilisation des rejets énergétiques à l'interne de l'entreprise et par l'utilisation du réseau de chauffage à distance (CAD) de GESA, ce qui nécessite la construction d'un réseau de CAD en direction de la zone industrielle de Planchy. La température des rejets thermiques étant insuffisante pour être utilisés comme tels dans le réseau GECAD, une centrale de chauffe est nécessaire (de 80 à 95°C). Ce potentiel pourrait également intéresser d'autres entreprises. Par ailleurs, la proximité immédiate du gaz permet la mise en place d'un couplage chaleur force. L'intention est de réaliser l'infrastructure en 2016 pour une mise en service complète au début 2017.

Pour les besoins de son projet, l'entreprise GESA souhaite acquérir une parcelle de 2'500 m² dans le secteur Planchy Sud, à détacher de l'article RF 2037, propriété de la commune de Bulle (voir plan en annexe). La localisation de cette surface est idéale en regard de la distance avec la récupération de chaleur de l'entreprise Liebherr et pour l'extension du réseau de chauffage à distance. La parcelle est actuellement située en zone agricole, le long des voies ferroviaires TPF et à l'angle de terrains en zone d'activité. La Commune a entrepris les démarches envers le canton pour la modification du PAL et la création d'une zone spéciale pour les infrastructures énergétiques.

Le Conseil communal propose de vendre cette parcelle au prix de Fr. 130.-- le m², non équipé. En temps voulu, GESA participera aux équipements de base et de détail, conformément aux règlements communaux en la matière.

Aussi, le Conseil communal propose au Conseil général de vendre à Gruyère Energie SA (GESA) à Bulle une parcelle de 2'500 m², à détacher de l'article RF 2037, rue de l'Industrie, pour le prix de Fr. 130.-- le m², ce qui représente une somme totale de Fr. 325'000.--.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**Le Secrétaire général****J.-M. Morand****Le Syndic****Y. Menoud**